Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2012)

Heft: [1]: Aviation

Rubrik: News

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

On peut évidemment s'étonner, en Suisse, de cette liquidation d'avions à si bon compte – surtout dans le contexte du programme TTE lancé en janvier 2008, alors que ce dernier était essentiellement sensé assurer la police du ciel dans le cadre de conférences ou de manifestations internationales.

A cela il faut répondre que cette vente a probablement profité doublement à l'industrie aéronautique helvétique de trois manières :

- Le retrait du *Hawk* Mk.66 en 2003 coïncide en effet avec la commande du PC-21, dont 6 appareils ont été livrés en 2008 et deux appareils supplémentaires ont été commandés en 2010. A noter que 19 appareils ont été achetés par Singapour, 25 par les EAU et 55 par l'Arabie Saoudite.
- En avril 2009, le Gouvernement finlandais s'est engagé à acheter 6 Pilatus PC-12 pour remplacer le même nombre de Piper PA-31-350.
- Enfin, l'Ilmavoimat utilise encore à l'heure actuelle 28 L-70 Vinka et 9 L-90 *Redigo*, deux appareils d'entraînement et de liaison construits par la firme finlandaise Valmet en 1980 et en 1985 respectivement. Gageons que le remplacement de ceux-ci se fera par des appareils helvétiques. Echange de bons procédés...

A+V

Pour en savoir plus:

Derek Bower, «New from Old,» Air Forces Monthly, March 2012, p. 78-83.

«Le premier Hawk finlandais modernisé,» 24 Heures, 11.05.2011. http://psk.blog.24heures.ch/archive/2011/05/11/le-premier-hawk-finlandais-modernise.html

Ordre de bataille Ilmavoimat: http://www.scramble.nl/mil/2/ilm/orbat.htm

Le $\scriptstyle\rm w$ cockpit-4000 » du MLU finlandais, avec son écran LCD central et son HUD.



News

7'454 drones dans l'inventaire US! Soit quatre UAV sur dix aéronefs...

Un récent et intéressant rapport du CRS (Congressional Research Service) révèle que 40% des aéronefs de l'armée américaine sont des drones: précisément 7 454 UAV (unmanned aerial vehicles) contre près de 11'000 avions traditionnels avec pilote(s)! Leur nombre a été multiplié par 40 entre 2002 et 2010!

Dans l'inventaire actuel des armées US (qui ne tient pas compte des micro-drones), figurent 25 *Global Hawk*, 54 *Reaper*, 161 *Predator* et 5346 *Raven* (voir la liste p.8).

Les avantages que liste le rapport diffusé le 3 janvier? Le premier, bien sûr c'est le prix humain qui est nul en cas de destruction du drone. Le second, re-bien sûr, c'est le coût: dans le budget d'équipement en aéronefs pour 2011, les drones représentent 8% des volumes et les avions avec pilotes 92%!

Le revers: un taux de casse très supérieur à celui des aéronefs avec pilotes (voir p. 17-19).

http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2012/01/09/7%C2%A0554-drones-dans-l-inventaire-us-soit-quatre-aeronefs-sur-d.html



En haut, le MQ-9 Reaper; en bas, le MQ-1A Predator plus petit.



MiG roumains: La menace fantôme?

Les Forces aériennes roumaines disposent actuellement de 49 MiG-21 A/B/C. Ces appareils ont été introduits en février 1962 mais ont été revalorisés par l'entreprise nationale IAR, avec l'appui de firmes israéliennes. En juillet 1979 arrivent 12 MiG-23. Puis enfin, en 1989 –à peine quelques semaines avant la révolution- 17 MiG-29 et 5 biplaces MiG-29 UB. Ces derniers ont été retirés et rendus en 2003.

Le pays a rejoint l'OTAN en 2004 et l'Union européenne en 2007. Malgré cela, le Gouvernement a de la peine à financer sa contribution à l'alliance. Le MiG-21 est souvent comparé, en terme de performances et de génération, au F-5 américain.

Malgré leur revalorisation, les MiG-21 LanceR roumains devraient atteindre la limite de leur vie utile en 2015. A la réunion du Conseil suprême de défense, le 15 décembre dernier, le président Traian Băsescu a fait savoir qu'une décision de lancer une procédure d'achat d'un nouvel avion de combat était nécessaire « dans les délais les plus courts. » Il a cependant ajouté que la contribution de 48 appareils au profit de l'OTAN était insoutenable financièrement. Précisant que le budget actuel ne suffirait pas, il a conclut « qu'il ne pouvait pas manquer d'informer le public que la Roumanie se rapproche d'un temps où ses Forces aériennes ne seront plus opérationnelles. »

Source: David Isby, « Romanian President Concerned by Lack of MiG-21 Replacement, » *Air International*, February 2012, p.9.

Ci-dessous, à droite : Le MiG-29 n'est plus en service dans les Forces aériennes roumaines. Quant au *Super Puma*, il a bénéficié d'un programme russo-français (GIAT/Nexter) d'armement.













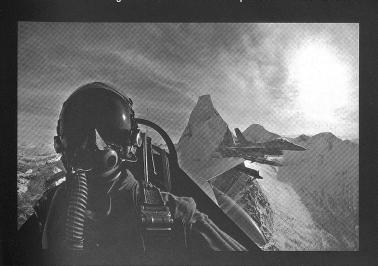


La Norvège fait partie du « club » F-104/F-16 européen. Ci-dessus, un biplace TF-104G.





La flotte de F-5 norvégienne est sencée être remplacée à l'horizon 2020.



News

$F_{35}/2 = F_{16}$

La Norvège a été un des premiers pays européens à acquérir le F-16 A/B en 1975. 60 monoplaces et 14 biplaces ont été acquis, dont 56 ont bénéficié d'une revalorisation à mi-vie (MLU) à partir de 2001. Ils disposent ainsi de capacités air-air et air-sol améliorées — notamment une nacelle de désignation laser et un viseur de casque, ainsi que la capacité à engager l'AMRAAM. Le remplacement de ces appareils était prévu en 2015. Afin de maintenir la flotte en état de vol jusqu'en 2023, un nouveau programme est nécessaire, impliquant le remplacement des ailes ; un programme supplémentaire sera cependant nécessaire afin de tenir jusqu'à la date prévue.

Les Forces aériennes royales norvégiennes (RNoAF) ont utilisé entre 1963 et 1983 19 F-104G et 4 TF-104G, 19 CF-104 et 3 CF-104D ex-canadiens. Elles ont employé, entre 1966 et 2000, 78 F-5A, 14 F-5B et 16 RF-5A de reconnaissance. Afin de remplacer ses F-5 A/B, le Ministère de la Défense norvégien a cherché en 1999 à acquérir 20 Eurofighter, plus une option pour 10 appareils supplémentaires, le tout avec 100% d'accords de compensation pour l'industrie norvégienne. Mais en 2000, les restrictions budgétaires ont conduit le Gouvernement à annuler cette commande, en faveur d'une participation au programme JSF.

Les retards dans le développement du F-35 retentissent sur les exportations. La Norvège a commandé 57 JSF, qui doivent être reçus en 2018 et être opérationnels en 2020 – deux ans après la date initialement prévue.

Source: Air International, February 2012, p.9.



Ci-dessous : F-16A norvégiens à l'entraînement (gauche) et au-dessus des Balkans (droite).

